



15ème législature

Question N° : 42024	De Mme Carole Bureau-Bonnard (La République en Marche - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > santé	Tête d'analyse >Cryolipolyse : alerte sur les dangers d'une pratique parfois mal maîtrisée	Analyse > Cryolipolyse : alerte sur les dangers d'une pratique parfois mal maîtrisée.
Question publiée au JO le : 19/10/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de renouvellement : 08/02/2022 Date de renouvellement : 07/06/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Carole Bureau-Bonnard alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la cryolipolyse, ses dangers et les usages qui en sont faits. À ce jour, il n'existe aucun brevet sur le matériel employé, ni diplôme permettant aux professionnels de pratiquer la cryolipolyse, technique qui permet par l'action d'un froid intense, de brûler les graisses stockées par le corps humain. Cette absence d'obligation de brevet pour le matériel a déjà entraîné des incidents et des accidents sur des clients. En effet, le froid intense peut provoquer de graves brûlures, nécessitant des actes chirurgicaux d'urgences ou reconstructions faciales. L'absence de diplôme nécessaire pour pratiquer cette technique a poussé de nombreux instituts de beauté à proposer ce « soin ». Si beaucoup sont responsables et soucieux du bien-être et de la santé des clients, d'autres font preuve de peu de professionnalisme. Ils pratiquent la cryolipolyse sans avertir les clients des éventuels dangers (brûlures), ou effets indésirables (formation d'amas graisseux disgracieux). Mme la députée demande à M. le ministre s'il est favorable à l'option d'imposer un brevet certifiant l'usage de matériel de qualité et sûr. Aussi, elle souhaite savoir s'il est favorable à l'idée d'imposer aux professionnels de pratiquer la cryolipolyse à condition d'avoir suivi une formation diplômante, ou de ne réserver cette pratique qu'aux dermatologues et médecins.